

SALABERRY-DE- VALLEYFIELD

BULLETIN MUNICIPAL
ville.valleyfield.qc.ca



ÉDITION SPÉCIALE
BUDGET 2017



CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Photo : Pierre Langevin

1^{er} rangée : Denis Laître, Louise Sauvé, Denis Lapointe, Normand Amesse, Jacques Smith

2^e rangée : Jean-Luc Pomerleau, Jean-Marc Rochon, François Labossière, Patrick Rancourt

BUDGET 2017

Un exercice budgétaire rigoureux afin de maintenir une charge fiscale acceptable pour nos citoyennes et citoyens

La préparation d'un budget annuel municipal est un exercice périlleux qui doit, à la fois, satisfaire les attentes des citoyens contribuables et composer avec les limites financières qui sont rendues disponibles par ces mêmes contribuables. Les attentes sont très grandes et les nombreuses suggestions et/ou propositions acheminées par les citoyens aux membres du conseil municipal et même directement aux directeurs des services municipaux ont toutes de la valeur, mais les élus doivent composer avec la notion de partage équitable. Ils doivent à moyen et à long terme s'assurer que la richesse collective soit répartie également, dans la mesure du possible, partout sur le territoire, pas toujours facile. À nouveau cette année, nous avons réalisé un exercice budgétaire rigoureux afin de maintenir une charge fiscale acceptable pour nos citoyennes et citoyens.

À l'instar du budget des années antérieures, le présent budget a été élaboré en respectant nos objectifs, soit d'assurer le développement du territoire, de favoriser la vitalité de notre collectivité, de fournir des services municipaux de qualité et d'assurer la pérennité de nos équipements et infrastructures.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019 que nous vous présentons assurera la continuation des travaux en cours de réalisation. Quelques projets d'infrastructures seront entrepris, surtout ceux qui ont fait l'objet d'une planification avancée, tout en respectant le plan stratégique de développement durable que nous avons adopté aussi bien que la capacité des ressources financières et humaines de la Ville.

Afin que 2017 débute de façon éclairée, il est important de faire état des principaux éléments ayant influencé l'exercice 2016.

À cet effet, je vous invite donc à feuilleter attentivement notre « Bilan annuel des réalisations 2016 » qui vient à peine d'être publié et distribué à l'ensemble des résidences et commerces de notre territoire. Vous serez à même d'apprécier les nouveaux services mis en place par la Ville ainsi qu'une quantité appréciable d'améliorations apportées aux services déjà offerts à nos citoyens.

L'année budgétaire 2017 s'amorce sur les mêmes bases de travail que lors de la mise au point des prévisions budgétaires de 2016, soit avec la pression qu'exercent les décisions de l'État sur notre capacité de nous développer et de financer l'ensemble des services offerts à nos citoyens et citoyennes.

Le budget 2017 de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est équilibré à 77 646 102 \$ représentant une augmentation de 1,96 %, comparativement à l'année précédente.

Ce budget représente une assurance que les engagements que nous prenons permettront une saine gestion de nos finances, du développement économique et d'une amélioration constante de la qualité de vie pour l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.

Les membres du conseil municipal se sont engagés à mettre leur cœur et leur passion à faire de notre ville un modèle de milieu de vie où chacun et chacune d'entre nous souhaitent se réaliser.

Denis Lapointe, ing. M. Ing. Env.
Maire



CONSIDÉRANT QUE

- Les municipalités sont de plus en plus sollicitées et doivent offrir davantage de services aux citoyens compte tenu des désengagements de l'État dans beaucoup de domaines, notamment dans la gestion et l'entretien des routes, dans l'offre sociale et de santé préventive et enfin dans la gestion environnementale de nos milieux de vie.
- Certains rendus de services font partie de notre quotidien et d'autres, plus axés sur l'individu, apportent une pression sur l'équilibre budgétaire annuel. Nous souhaitons que, sur le plan financier, notre gouvernement s'implique financièrement afin que nous puissions assumer le coût des services qu'il nous transfère.
- Notre équilibre budgétaire est encore et toujours tributaire des compressions issues du dernier pacte fiscal négocié par les unions municipales et le gouvernement du Québec fixant jusqu'en 2018 les transferts fiscaux de l'État aux municipalités. Ces transferts fiscaux étant limités pour le moment, nous devons continuer à contrôler l'évolution de nos dépenses courantes d'opération.
- Du côté administratif, les obligations imposées par la Loi 15, favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, nous ont permis de conclure une entente de partage des coûts avec les participants actifs, nos employés, du régime de retraite par l'entremise de leurs associations respectives. Les économies budgétaires réalisées par cette entente ont déjà été reconnues en majeure partie dans le budget de l'année 2016.

RÔLE D'ÉVALUATION

Comme pour la plupart des municipalités du Québec, les revenus de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield proviennent, en grande partie, d'une taxation basée sur les valeurs foncières. Ainsi, la construction de nouveaux immeubles et les modifications majeures apportées aux immeubles existants font augmenter l'assiette foncière municipale et, par voie de conséquence, les revenus de la municipalité. Depuis septembre 2015, l'assiette foncière imposable s'est accrue de 39,2 millions de dollars représentant une croissance de 1,1 %.

Un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière, effectif à compter du 1^{er} janvier 2017, a été déposé en octobre de cette année. Ce rôle comporte une augmentation moyenne des évaluations de 7,39 % tous secteurs confondus.

Il faut rappeler aux propriétaires fonciers que l'évaluation de chacun des immeubles peut varier dans des proportions différentes, en raison notamment de l'évolution du marché immobilier qui lui est grandement influencé par la variation des ventes réalisées dans les unités de voisinage dans lesquelles elles sont intégrées.

Le Conseil municipal ou le Service des finances d'une ville n'a aucune influence sur l'établissement de la valeur de ces immeubles. C'est une société indépendante et spécialisée, Évimbec Ltée, qui a le mandat de déterminer la valeur dite commerciale de chaque propriété, la méthodologie de l'évaluation étant encadrée par une loi québécoise sur l'évaluation.

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale s'élève désormais à 203 300 \$ alors qu'elle était à 190 900 \$ au rôle précédent, soit une hausse de 6,49 %. Compte tenu de cette augmentation de valeur, le Conseil municipal priorise, avant tout, le maintien du compte de taxes au niveau actuel préalablement à toute possibilité d'augmentation pour le nouveau budget. Le maintien du compte de taxes se reflète par la réduction du taux de taxes applicable à cette catégorie d'immeubles d'un pourcentage équivalent à l'augmentation moyenne de cette même catégorie, ce taux est appelé le « taux neutre ».



LES GRANDES ORIENTATIONS 2017

- Les nouveaux projets seront autorisés en fonction des disponibilités financières et de leurs impacts sur le niveau de la dette à long terme lequel a un effet direct sur notre budget annuel d'opération. Les programmes de subvention fédéraux-provinciaux dédiés aux infrastructures étant à nouveau disponibles, nous pourrions donc entreprendre les travaux planifiés sans augmenter de façon appréciable l'effort fiscal de nos contribuables.
- Dans le cadre de l'application de sa stratégie maritime, le gouvernement du Québec, avec la participation des principaux acteurs de développement économique de la région, a permis la mise en place chez nous d'une zone industrialo-portuaire. La Société du Port de Valleyfield constitue une des pièces maîtresses de cette zone et s'avère, par le fait même, un outil exceptionnel de développement économique pour notre ville. Cette zone représentera bientôt un outil de croissance sans contredit; elle constitue déjà la fondation du technopôle en transport et logistique que promeut la Ville à l'échelle nationale et internationale.
- Le projet visant la construction et la mise en service d'une usine de biométhanisation pour traiter les matières biodégradables domestiques, en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry et celle de Roussillon, est en cours de planification.
- Pour une cinquième année consécutive, les tarifs pour le rendu des services publics ne seront pas modifiés pour l'année 2017, à l'exception du tarif pour la fourniture de l'eau potable dans les unités commerciales et industrielles pour la partie de consommation excédant 409 mètres cubes. Il faut comprendre que les plus grands consommateurs paieront évidemment davantage pour l'usage qu'ils font du service.
- Depuis plusieurs années, nous remarquons une croissance constante dans l'offre de services concernant le contrôle des animaux autant domestiques que sauvages. Ces services, qu'ils soient à des fins de santé ou de sécurité publique, sont essentiels au bien-être de notre population, mais ils occasionnent l'apport de ressources accrues, qu'elles soient humaines ou financières. La gestion animale sur notre territoire constitue la plus importante source de requêtes de la part des citoyens; les demandes citoyennes sont d'ailleurs en hausse depuis plusieurs années, d'où la décision du conseil d'investir davantage dans ce domaine.
- Afin de sensibiliser et de préparer les citoyens à la mise en place de la nouvelle collecte des matières organiques (3^e voie - bacs bruns), 300 nouveaux foyers viendront s'ajouter à ce projet à valeur environnementale. Notre objectif est de pouvoir étendre cette collecte à l'ensemble du territoire à temps pour la mise en opération de l'usine de biométhanisation.





PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Totalisant un peu plus de 100 millions de dollars, le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 propose d'investir dans la réalisation d'un ensemble de projets dont 36,75 millions de dollars seront engagés en 2017.

Plusieurs des travaux identifiés dans cette liste sont en cours d'exécution et seront complétés en 2017, d'autres seront entrepris et complétés au cours des prochaines années.

• Développement – secteur Saint-Eugène (rues Bourget, Caron, Émond, Fabre et Parent)	1 300 000 \$
• Rénovation des infrastructures des rues Nicholson, Salaberry, Académie et Saint-Jean-Baptiste	4 000 000 \$
• Chemisage du réseau d'aqueduc et protection cathodique	1 300 000 \$
• Rénovation de voirie	1 000 000 \$
• Rénovation du collecteur Taillefer	4 000 000 \$
• Développement – quartier Buntin	1 220 000 \$
• Infrastructures – parc industriel et portuaire Perron	1 600 000 \$
• Infrastructures – rues Moco et Notre-Dame	4 000 000 \$
• Infrastructures – rues Lyrette et Leroux	1 000 000 \$
• Avenue de la Traversée – secteur Grande-Île	1 000 000 \$
• Prolongement des infrastructures – rue de la Barrière	4 000 000 \$
• Réaménagement de la rue Jacques-Cartier (extrémité sud)	2 000 000 \$
• Écoparc industriel 30/530	1 150 000 \$
• Réfection et mise aux normes – 247, chemin Larocque	2 000 000 \$
• Divers travaux de quartier	1 800 000 \$
• Réfection et mise aux normes – Parc régional des Îles	1 000 000 \$

D'autres projets font actuellement l'objet d'analyses et d'études préliminaires au Service de l'ingénierie et entrent donc dans une planification à court et à moyen terme, notons entre autres :

- Réfection du boulevard Sainte-Marie – rue Jacques-Cartier – A530
- Rénovation des infrastructures – rues Riverview, Lapointe, Laurier et Kent
- Réaménagement routier du boulevard Monseigneur-Langlois Ouest
- Réaménagement du cours d'eau de drainage – secteur du Bassin
- Berges des parcs Delpha-Sauvé, Marcil et de la marina
- Création du parc linéaire de la rivière Saint-Charles

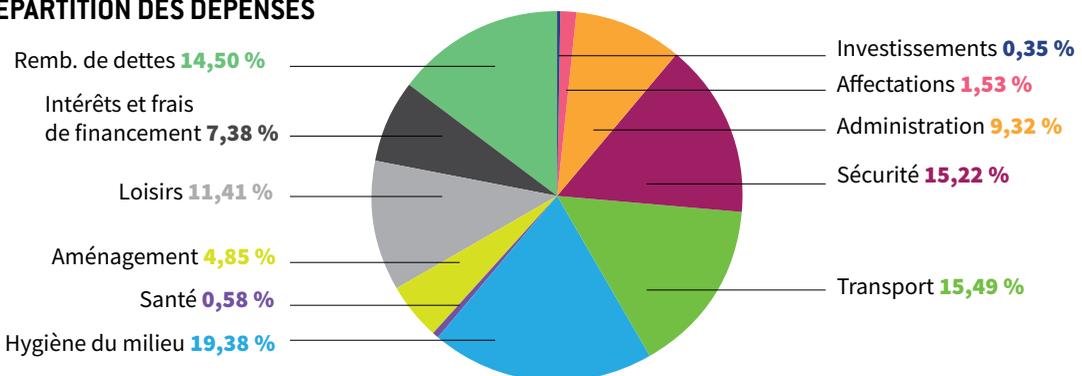
Pour 2017, ce programme triennal prévoit un financement établi de la façon suivante :

• Subventions	5 950 000 \$
• Répartitions aux riverains bénéficiaires	11 800 000 \$
• Emprunts à long terme	20 725 000 \$

DÉPENSES

	2016	2017	Variations
Administration générale	6 736 808	7 239 391	502 583
Sécurité publique	11 729 905	11 814 677	84 772
Transport	11 820 452	12 023 867	203 415
Hygiène du milieu	14 761 081	15 047 319	286 238
Santé et bien-être	458 920	450 602	(8 318)
Aménagement, urbanisme et développement	3 672 508	3 762 867	90 359
Loisirs et culture	8 851 269	8 860 720	9 451
Frais de financement	5 930 950	5 730 107	(200 843)
Remboursements de dettes	10 704 845	11 256 133	551 288
Investissements	272 140	275 207	3 067
Affectations aux surplus	1 217 454	1 185 212	(32 242)
Grand total	76 156 332	77 646 102	1 489 770

RÉPARTITION DES DÉPENSES



TAUX DE TAXES

Taux de taxes foncières (du 100 \$ d'évaluation)	Secteur Salaberry-de-Valleyfield		Secteur Saint-Timothée		Secteur Grande-Île	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Immeubles résidentiels	0,8250	0,7821	0,8015	0,7667	0,8007	0,7643
Immeubles à logements multiples	0,9204	0,8386	0,8942	0,8221	0,8933	0,8195
Immeubles non résidentiels	2,0250	1,9417	2,0015	1,9263	2,0007	1,9239
Immeubles industriels	2,6350	2,5242	2,6115	2,5042	2,6107	2,5011
Terrains vagues desservis	1,6500	1,5642	1,6030	1,5334	1,6014	1,5286
Immeubles agricoles	0,8250	0,7821	0,8015	0,7667	0,8007	0,7643

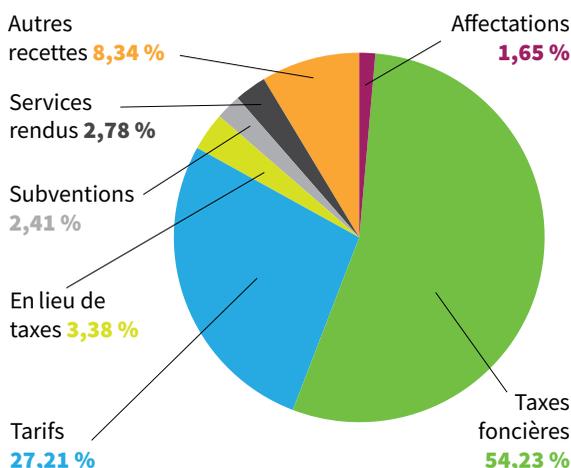
TARIFS (À L'UNITÉ) - APPLIQUÉS À TOUS LES SECTEURS

Eau	2016	2017	Épuration	2016	2017
Résidentiel et commercial	221,00 \$	221,00 \$	Résidentiel et commercial	239,00 \$	239,00 \$
Chambre	53,00 \$	53,00 \$	Chambre	53,00 \$	53,00 \$
Piscine creusée	47,00 \$	47,00 \$			
Piscine hors terre /semi-creusée	33,00 \$	33,00 \$			
Ordures			Collecte sélective		
Résidentiel	197,00 \$	197,00 \$	Résidentiel	68,00 \$	68,00 \$
Chambre	47,00 \$	47,00 \$	Chambre	18,00 \$	18,00 \$
Commercial	394,00 \$	394,00 \$	Commercial	136,00 \$	136,00 \$
Gestion animale					
Résidentiel et commercial		5,00 \$	Total résidentiel	725,00 \$	730,00 \$
Chambre		1,25 \$	Total commercial	990,00 \$	995,00 \$
			Commerce-résidence	247,50 \$	248,75 \$

REVENUS

	2016	2017	Variations
TAXES FONCIÈRES			
Immeubles résidentiels	20 884 766	21 539 761	654 995
Logements multiples	1 970 121	1 994 215	24 094
Terrains vagues desservis	961 056	1 116 989	155 933
Immeubles commerciaux	11 750 858	12 181 879	431 021
Immeubles industriels	4 395 471	4 381 455	(14 016)
Immeubles agricoles	615 202	776 073	160 871
Répartitions locales	121 863	119 766	(2 097)
Sous-total	40 699 337	42 110 138	1 410 801
TARIFS			
Eau	6 616 560	6 616 188	(372)
Enlèvement des ordures	4 350 139	4 397 061	46 922
Collecte sélective	1 552 503	1 567 991	15 488
Assainissement des eaux	6 030 353	6 289 494	259 141
Tarif combiné - commerce dans résidence	28 847	30 084	1 237
Gestion animalière		108 396	108 396
Centre d'urgence 911	180 000	186 000	6 000
Répartitions locales	1 983 512	1 928 434	(55 078)
Sous-total	20 741 914	21 123 648	381 734
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
Revenus de transferts	2 673 300	2 620 673	(52 627)
Services rendus	944 719	1 872 947	928 228
Services rendus	2 081 475	2 155 316	73 841
Autres recettes de source locale	7 266 245	6 479 559	(786 686)
Affectation du surplus	1 749 342	1 283 821	(465 521)
Grand total	76 156 332	77 646 102	1 489 770

REVENUS - RÉPARTITION DES TAXES FONCIÈRES ET DES TAXES DE SERVICES



TAXES FONCIÈRES

Résidentiel	51,15 %	Agricole	1,84 %
Commercial	2,65 %	Répartitions	0,29 %
Industriel	28,93 %	Terrains vagues	10,40 %
6 logements et plus	4,74 %		

TARIFS

Eau	31,32 %	Assainissement	29,77 %
Déchets	20,82 %	Répartitions	9,13 %
Recyclage	7,42 %	Autres	1,55 %

ABONNEZ-VOUS POUR NE RIEN MANQUER! L'INFOLETTRE, UN OUTIL INCONTOURNABLE!

Inscription aux camps de jour, travaux d'asphaltage, plantation d'arbres, spectacles de la Saint-Jean, règlement sur la coupe de pelouse, ouverture du marché public, conférence sur les vers blancs... Avec l'infolettre, les citoyens peuvent faire un survol facile de l'actualité, des activités et événements sportifs, culturels et sociaux, consulter les renseignements pratico-pratiques et avoir un accès rapide à des sections comme Info-Travaux.

Les citoyens abonnés reçoivent à chaque vendredi, dans leur boîte courriel, un bilan des actualités de la semaine qui se termine et un aperçu des activités au programme de la semaine à venir. Un titre et un résumé inciteront à en savoir plus via un hyperlien vers le site Internet.

Abonnez-vous : ville.valleyfield.qc.ca/infolettre



D'AUTRES MOYENS DE NOUS SUIVRE!



Visitez le site Internet
www.ville.valleyfield.qc.ca



Suivez la Ville sur Twitter
www.twitter.com/valleyfield_ca



Abonnez-vous à la page Facebook
www.Facebook.com/valleyfield



Abonnez-vous au compte Instagram
[ville.valleyfield](https://www.instagram.com/ville.valleyfield)

J'EN PROFITE!

AYEZ LA CARTE DU CITOYEN : DES GRATUITÉS ET DES RABAIS

La carte est offerte à tous les résidents de Salaberry-de-Valleyfield et donne droit à des accès gratuits et à des rabais :

bibliothèque / plage / piscine / patinoires
activités des organismes jeunesse reconnus
par la Ville / P'tits dimanches / Ciné-Club d'Albert...

Information :

Bibliothèque Armand-Frappier | 450 370-4860
Service récréatif et communautaire | 450 370-4390
www.ville.valleyfield.qc.ca/carte-du-citoyen



CRÉDITS

Coordination : Danielle Prieur
Rédaction et collaboration : Martine Boyer / Michel Décosse
Ginette Hébert / Michel Joly
Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield, sauf indication contraire
Tirage : 22 000 copies



Imprimé avec de l'encre végétale
sur du papier recyclé



Publié par le Service des relations
avec le milieu